



**COMMUNE DE
HÉLOCINE**

Bureau : rue Le Brouc 2
1357 Hélocine
Tél. : 019/65.50.23
FAX : 019/65.73.09

**CONVOCATION
DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément à l'article L1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le **mardi 04 juillet 2023 à 17H30** à la Maison communale située rue Le Brouc 2 à 1357 HELECINE

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. PROCES-VERBAL - Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2023.
2. ECLAIRAGE PUBLIC – Prolongation de l'extinction de minuit à 5h du 1er juillet au 30 septembre 2023.
3. REPAS SCOLAIRES – Fixation des prix unitaires pour les repas en maternelle et en primaire, pour l'année scolaire 2023-2024.
4. ENSEIGNEMENT COMMUNAL – Projet d'établissement, Règlement d'Ordre Intérieur – Modification.
5. RGPD - Installation et utilisation de caméras visibles par les services opérationnels de la Sécurité civile – Approbation de l'utilisation de bodycams sur le territoire communal.
6. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - Projet de Schéma de Développement du Territoire (SDT) adopté par le Gouvernement wallon - Avis défavorable
7. ACCUEIL TEMPS LIBRE (A.T.L.) - Modification du Règlement d'ordre intérieur du service d'accueil extrascolaire communal– Adoption.
8. DIVERS ET QUESTIONS

Huis clos

9. ENSEIGNEMENT - Ratification de la délibération du Collège communal en date du 23 juin 2023 portant sur la demande de congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle (4 périodes non prestées par semaine) dans le cadre du congé parental par Mme Jessica GRAMME, institutrice primaire pour la période du 28 août 2023 au 27 avril 2025.

10. ENSEIGNEMENT - Ratification de la délibération du Collège communal en date du 23 juin 2023 portant sur la demande de congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle (5 périodes non prestées par semaine) dans le cadre du congé parental par Mme Geneviève MULS, institutrice primaire pour la période du 28 août 2023 au 27 avril 2025.
11. ENSEIGNEMENT - Ratification de la délibération du Collège communal en date du 23 juin 2023 portant sur la demande de congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle (4 périodes non prestées par semaine) dans le cadre du congé parental par Mme Amélie FRISQUE, institutrice maternelle pour la période du 28 août 2023 au 25 août 2024.
12. ENSEIGNEMENT - Ratification de la délibération du Collège communal en date du 23 juin 2023 portant sur la demande de congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle (4 périodes non prestées par semaine) dans le cadre du congé parental par Mme Anne-Sophie WARNIER, institutrice primaire pour la période du 28 août 2023 au 27 avril 2025.

Par ordonnance,

Le Directeur général,

STÉPHAN JADOUL

Le Bourgmestre,

PASCAL COLLIN